

## Programme de formation

### Vérification à la mise en service

<b>Durée :</b>	1 demi-journée : théorie 1 demi-journée : module pratique
<b>Buts :</b>	Acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser la première vérification avant la mise en service selon l'article 24 de l'OIBT
<b>Public cible :</b>	Monteurs électriciens titulaires d'un CFC
<b>Contenu :</b>	Présentation de la partie 6 des NIBT (→Vérifications→) Dangers de l'électricité, législation Mesures : principe, résistance d'isolement, courant de fuite, résistance de boucle et résistance de ligne Détecter un défaut d'isolement Mesurer et évaluer des courants de court-circuit Contrôler la continuité du conducteur de protection Tester un dispositif à courant différentiel résiduel Mesurer et évaluer des tensions de contact Contrôler le champ tournant Déplacement du point neutre et perturbations
<b>Prix :</b>	350.- HT
<b>Prestations :</b>	Café-croissant
<b>Responsable :</b>	M. Michel SAVARY
<b>Renseignements :</b>	Mme Christine FONTAINE GUERIN
<b>Inscriptions :</b>	Par courrier ou e-mail

SECURELEC SA  
45, av. de la Praille  
Case postale 2007  
1227 Carouge

Tél. +41 22 308 16 20  
Fax. +41 22 308 16 30  
E-mail [securelec@securelec.ch](mailto:securelec@securelec.ch)

Entreprise accréditée depuis avril 2005

